

En résumé, et d'une façon générale, il est nécessaire que la canne créée spécialement pour le lancer des poids légers réponde à certaines conditions :

- 1° Puissance et action proportionnées à la destination.
- 2° Extrême légèreté entraînant la suppression des anneaux agate, ligatures trop rapprochées, etc...
- 3° Souplesse de poignée comportant des bagues mobiles indéformables pour la fixation variable du moulinet.

La grosse difficulté réside principalement dans l'exécution en série de modèles ayant une même action, dans la même longueur, avec des brins égaux...

**

Pour terminer ce chapitre, je rappellerai qu'une canne de ce genre est un engin coûteux et assez fragile.

Protégez-là de préférence pendant le transport dans un étui rigide et évitez de claquer par mégarde une porte de voiture sur le scion...

CHAPITRE QUATRIÈME

Les moulinets

Au temps, lointain déjà, où le colonel Buthod écrivit son remarquable ouvrage, une opinion sur le rapport entre la canne et le moulinet destinés à ce sport s'était généralisée.

Je désire rappeler ici que, contrairement au point de vue admis pour la mouche, le moulinet à lancer importait seul, et que la canne ne jouait, aux yeux de certains, qu'un rôle très secondaire.

En ce qui me concerne, j'avoue ne pas partager tout à fait l'avis de ceux qui énoncent qu'avec une bonne canne à mouche un moulinet quelconque suffit.

Néanmoins, je reconnais qu'un bon moulinet à lancer, monté sur un bambou quelconque, peut, à la rigueur, permettre d'obtenir des résultats satisfaisants. L'histoire du « manche de fouet » plaisait beaucoup alors...

Dans la pratique du lancer des poids légers, qui utilise des points communs à ces deux agréables sports, la nécessité d'avoir à la fois un très bon moulinet et une canne absolument appropriés s'impose. Nous avons parlé des cannes...

Qu'est-ce qu'un bon « moulinet à tambour fixe » suivant l'appellation consacrée ?

Je n'entends pas répéter aux initiés de cette pêche, si captivante, des généralités déjà connues, mais je dois également me souvenir que la question m'a été maintes fois posée par certains pêcheurs, qui, n'ayant pas eu l'occasion de tenir entre les mains un appareil de ce genre, ne s'en faisaient pas une idée très exacte.

La principale différence existant entre un moulinet à tambour fixe, et n'importe quel moulinet, même axial, réside dans

la mobilité ou l'immobilité de la bobine portant le fil, pendant le lancer.

Dans un moulinet simple, ou dans un moulinet multiplicateur, le dévidement de la soie doit nécessairement entraîner la bobine. Celle-ci tournera autant de fois sur son axe que la récupération comportera de tours ; j'ajoute que dans les multiplicateurs courants elle devra entraîner, de plus, la manivelle et les engrenages ; seuls les multiplicateurs comportant un dispositif de débrayage quelconque, pendant le lancer, faisant exception à cette règle, exemple le *Billiken*...

De ce fait, et la résistance représentée par l'entraînement de la bobine étant importante, il était à peu près impossible (dans des conditions normales de pêche et non dans les concours), de lancer un leurre extra-léger comme ceux dont nous envisagerons l'emploi.

Le moulinet à tambour fixe moderne devait présenter, lors de son apparition, deux avantages, très appréciables, et qui sont les suivants :

1° Possibilité de projection, à grande distance, d'un leurre de poids infime (2 ou 3 grammes) ;

2° Possibilité d'utilisation d'un fil extrêmement ténu, permise par le dispositif de roue libre à frein progressif de la bobine au moment de la capture d'un poisson de forte taille.

Il est évident que l'inventeur du *Malloch* n'avait pas imaginé les « réalisations actuelles », concernant l'extrême ténuité du corps de ligne. Il avait surtout songé à faciliter le lancer, ce qui était déjà fort ingénieux...

Prenez un instant en mains une modeste bobine garnie de fil, que vous placerez sur un axe quelconque, porte-plume ou aiguille à tricoter... tirez sur le fil, et déroulez-le : Que se passe-t-il ? La bobine tourne... Prenez-la ensuite par une de ses extrémités, entre deux doigts, et tirez le fil en bout : celui-ci se libère très facilement... Vous vous serez fait immédiatement une idée des différences essentielles existant entre un moulinet dont la bobine tourne sur un axe, perpendiculaire à celui de

la canne, et un moulinet dont l'axe de bobine est parallèle au même axe de canne. A noter le vrillage inévitable, dont j'ai déjà parlé, et sur lequel j'insisterai, en parlant plus loin des corps de lignes...

J'ai dit « parallèle » ; je me dois de rectifier ce point, car dans un moulinet à tambour fixe, bien conçu, l'axe de bobine devra au contraire rencontrer celui de la canne avec lequel il forme nécessairement un angle lointain très aigu ; il est en quelque sorte « braqué » sur le premier anneau, afin de diminuer autant que possible les résistances par friction sur celui-ci.

Cet arbre centrera deux des pièces essentielles de l'appareil, j'entends par là la bobine elle-même, et un tambour tournant au moment de la récupération (1), autour de cette bobine, et plaçant, au moyen d'un crochet, ou d'un dispositif rattrapeur de fil, le corps de ligne, spire par spire, sur celle-ci. Une multiplication comportant un jeu de pignons, parfois à module hélicoïdal, transmettra en l'amplifiant le mouvement de rotation d'une manivelle placée sur le côté. Le rapport des pignons est, en général, voisin de 3 1/2 à 1, dans presque tous les cas.

Comme je l'ai d'ailleurs exposé précédemment, la récupération doit pouvoir être, le cas échéant, aussi rapide que possible, lorsqu'on pêche en faisant descendre le courant au leurre, et surtout lorsque le poisson revient sur vous.

Dans les modèles de moulinets à tambour fixe, construits par des firmes sérieuses, le dispositif multiplicateur se trouve protégé d'une façon efficace contre les poussières et la terre qui pourraient nuire au fonctionnement pendant la période de pêche. De plus, en choisissant des types d'engrenages appropriés, on est arrivé à les rendre à peu près complètement silencieux.

L'emplacement de la manivelle, qui doit elle-même être bien « en main », a causé des inquiétudes à certains néophytes qui m'ont fait le plaisir de me consulter à ce sujet.

(1) Sauf dans certains appareils comme l'Ainsco, le Capta, le Stanley qui font exception, ainsi que les moulinets pivotants comme le Tricolore, le Berry, le Pélican, le Malloch, le Turntable, etc.

D'aucuns, ayant fait l'acquisition d'un moulinet à tambour fixe, sans documentation préalable, m'écrivaient en me signalant que, lors de la récupération, afin d'utiliser, suivant leur habitude, la main droite pour la manivelle, ils plaçaient le moulinet au-dessus de la poignée, comme un multiplicateur, et que, évidemment, cela leur causait de nombreux déboires, le poids de celui-ci ayant toujours tendance à l'entraîner sous la canne.

L'erreur qui consistait à n'envisager qu'une possibilité de récupération à droite, était seule cause de ces inconvénients.

En effet, les moulinets à tambour fixe sont, en général, tous conçus pour une fixation sous la poignée, avec récupération de la main gauche.

Pourquoi s'en effrayer ?... Lorsqu'on pêche à la mouche, aurait-on l'idée de saisir la canne de la main gauche pour lancer, et d'allonger le jet au moyen de la main droite ?... Non, sauf si l'on est gaucher, ou si l'on a l'ambition de compléter ses qualités de lanceur en devenant ambidextre, ce qui est très utile parfois.

Pour quelle raison, dans une pêche où le travail d'un scion fragile doit reposer sur la délicatesse du poignet, ne pas réserver la meilleure main pour la tenue de la poignée ?...

Donc, manivelle à gauche, et travail de la canne de la main droite.

Nous supprimons de ce fait le désavantage inévitable du changement de main, d'autant plus préjudiciable à la monnaie que le temps d'arrêt nécessité par celui-ci peut causer dans les eaux encombrées d'herbes, où nous chercherons nos victimes, les accrochages les plus désagréables. Quant à la difficulté, elle n'existe que dans l'imagination du débutant, et il est évident qu'elle apparaîtra plus grande à un lanceur droitier, ayant employé depuis longtemps le multiplicateur.

J'avoue, pour ma part, qu'après avoir pratiqué successivement le lancer du moulinet, le lancer à lover, et le lancer du cadre, j'ai mis à peu près une heure, sur les bords de l'eau, pour m'habituer aux particularités de mon premier moulinet à

tambour fixe. En tout cas, le maximum de temps, pour cette adaptation, ne peut raisonnablement pas dépasser deux à trois séances de pêche, ce qui est peu, je crois, dans l'existence d'un pêcheur...

Revenons aux caractéristiques de l'appareil.

L'ensemble comportant la bobine, le tambour enrouleur, et le mécanisme, y compris la manivelle, se complètera d'un pied support (établi en tenant compte du centre de gravité du moulinet), de profil galbé, facilitant un serrage progressif des bagues coniques, sur la poignée, dont nous avons parlé antérieurement.

De plus, un dispositif de freinage, de prise facile, vissant sur l'axe, et permettant la fixité ou la mobilité de la bobine au gré du pêcheur, lui donnera la possibilité de rendre automatiquement du fil pendant la récupération, en fonction de la vigueur éventuelle d'une victime, pouvant atteindre une taille respectable.

Si la bobine restait fixe (et c'est pourquoi j'ai dit précédemment que l'appellation de moulinet à tambour fixe n'était pas rigoureusement exacte) pendant la récupération, nous aurions fatalement une rupture du fil, lorsque la force déployée par le poisson dépasserait la résistance dynamométrique, et d'ailleurs purement théorique, du corps de ligne.

L'erreur de début de quelques fabricants de moulinets les a amenés à modifier une conception primitive qui présentait ce désavantage flagrant, en n'autorisant pas l'usage du fil tenu recherché.

Nous parlerons, à présent, de deux autres points essentiels, concernant les résultats d'emploi de ces moulinets :

Le premier de ceux-ci réside dans la répartition du corps de ligne sur la bobine.

Dans les modèles de fabrication relativement économique, la difficulté a été facilement tournée : on l'a ignorée, et pour ce faire, on a simplement réduit la largeur de « bobinage ».

En effet, si l'on ne songe pas à « répartir » le fil, on ne peut

se permettre de prévoir entre les « joues » de cette bobine un écartement important, car les spires chevauchant plus ou moins lors de l'enroulement, les désagréments résultant de ce fait s'en trouveraient accrus.

Certains modèles comportent donc des bobines étroites, sur lesquelles le dit fil s'enroule comme il peut, majorant dans une proportion sensible les frictions, au moment de l'« arrachement », lors du lancer ; cet inconvénient augmentant particulièrement pour les spires supérieures incite le pêcheur à diminuer le niveau de celles-ci.

Par suite, il perd en distance et en précision, puisque ce sont les spires supérieures qui offrent avec une moindre résistance au frottement, une plus grande longueur de fil par tour de bobine.

Dans d'autres modèles, pour lesquels le souci de la précision mécanique a été poussé très loin, un dispositif de va-et-vient, calculé en fonction de la course de bobine, par rapport à la vitesse du tambour enrouleur, permet d'obtenir une répartition presque parfaite, avec tous les avantages contre-balançant les désavantages énoncés plus haut.

Le second point, très important, à mon avis, réside dans le dispositif accrocheur de fil ; deux théories sont en présence : la première, fort judicieusement traitée par Jean Venesmes, tend à prouver que l'accrochage au doigt est supérieur à n'importe quel ramasseur automatique.

Qu'est-ce que l'accrochage au doigt ?... Il est nécessaire que j'ouvre ici une petite parenthèse.

J'ai employé en premier lieu un *Illingworth* n° 3 dont l'inventeur était réfractaire, par principe, au ratrapeur de fil mécanique.

Cet appareil m'a permis d'obtenir de très grandes satisfactions du « lancer des poids légers ». J'ai, depuis, essayé en action de pêche presque tous les types de moulinets dont je parlerai plus loin, munis ou non du « pick-up », et tous m'ont donné de bons résultats.

Néanmoins, je dois dire que j'ai opté sans hésitation, après de longs essais, pour l'accrochage automatique, qui demande certainement moins d'adresse, mais qui est plus sûr dans n'importe quel cas (1).

Au moment du lancer, le fil doit reposer simplement sur l'index de la main droite du pêcheur, qui le libérera en allongeant ce doigt, lorsque la pointe de la canne aura décrit une certaine course préparant la trajectoire désirée.

J'ajoute que la main droite doit déjà tenir la poignée de la canne et le pied du moulinet en même temps (*fig. 2*).

Lorsque le leurre touche l'eau, il est donc indispensable que ce fil redevienne, en un point quelconque, solidaire du tambour enrouleur. Si l'accrochage dépend du pêcheur, c'est son index qui conduira le corps de ligne sur le parcours circulaire, d'un crochet de forme appropriée, fixé sur le dit tambour.

Ce mouvement de doigt ne présente pas de difficultés énormes et l'on peut fort bien s'en accommoder. Néanmoins, en hiver, et parfois au lever du soleil, en automne, le froid ne facilite pas toujours les choses, aussi tout en reconnaissant volontiers qu'un « raté » de cette opération n'amène pas obligatoirement un désastre, j'avoue, pour ma part, préférer de beaucoup le travail du « pick-up », suivant le terme cher aux fabricants anglais, si toutefois celui-ci présente « toutes garanties de fonctionnement », par sa simplicité et sa robustesse.

Le « pick-up » a d'autres avantages : il permet, à l'appui de cette deuxième théorie, qui m'est chère, de corriger certains lancers, dans des conditions de rapidité difficilement réalisables au doigt.

J'affirme même me servir volontairement du ramasse-fil, en calculant son intervention (ce qui est relativement facile), lorsque je veux lancer un véron mort, sous une souche au ras de la berge opposée à celle sur laquelle je me trouve.

Toutefois, rien n'étant absolu en matière de pêche, je reconnais bien sincèrement qu'il n'y a pas là matière à controverse,

(1) Sauf pour le « lancer à soutenir » sur soie fine, de vers, porte-bois et tous insectes en général.

même amicale, car tout dépend du pêcheur, de ses chères manies, et surtout d'une adaptation presque involontaire aux instruments habituels préférés.

A titre documentaire, je passerai sommairement en revue les moulinets avec lesquels j'ai eu l'occasion de pratiquer le « lancer léger » en les classant par ordre alphabétique :

Le moulinet « Ainsco » de Hundle & Sons

Ce moulinet, peu connu en France, auquel A. Wanless fait allusion dans un de ses derniers ouvrages, comporte un accrochage au doigt, avec dispositif répartiteur de fil.

Je n'en connais qu'une taille, la seule envisagée, si mes renseignements sont exacts ; je crois d'ailleurs que la maison

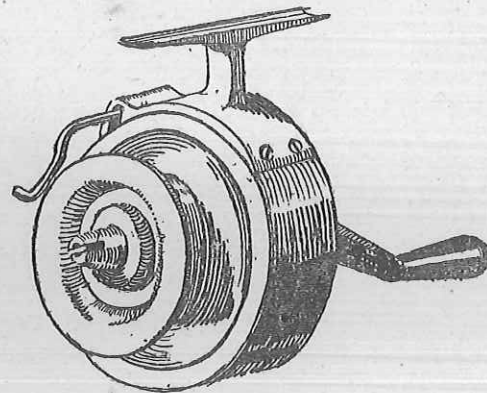


Figure 3. — Le moulinet « Ainsco »

anglaise qui usinait ces appareils en a supprimé la fabrication courante.

Une des particularités de ceux-ci réside dans le fait que la manivelle se trouve directement axée sur le tambour, parallèlement à l'axe de la bobine.

Le tambour étant fixe, et formant à la fois carter et support, c'est la bobine qui tourne sur commande de la multiplication, un crochet assurant la répartition du fil par un mouvement de

va-et-vient dont la course égale la largeur de celle-ci ; un dispositif de roue libre à freinage progressif rend cette bobine plus ou moins solidaire de son axe.

La position de la manivelle ne présente pas trop d'inconvénients, pendant le lancer, et je me suis habitué assez rapidement au mouvement de récupération que l'on facilitera par une tenue oblique de la canne.

L'ensemble est un peu lourd... mais par contre peu fragile.

Le moulinet « Altex » de Hardy Bros.

Cet appareil existait en deux tailles n° 1 et n° 2, avec rattrapeur automatique ou avec dispositif d'accrochage au doigt (évidemment moins coûteux).

La bobine est placée sur un plateau « va-et-vient », formant dispositif répartiteur de fil, commandé par un excentrique solidaire du grand pignon, une petite bielle agissant sur un axe qui coulisse longitudinalement, la course étant équivalente à la largeur de « bobinage ».

Les engrenages, de module hélicoïdal, commandent le mouvement du tambour enrouleur monté lui-même sur un roulement à billes.

Ces pignons (rappelant les types employés sur les phonographes électriques) ainsi que le « va-et-vient » travaillent dans un carter fondu, en alpacas vraisemblablement, et bagué bronze, qu'il est facile de remplir d'huile sans pouvoir toutefois compter sur une étanchéité absolue.

Le fonctionnement est agréablement silencieux, et les constructeurs ont prévu, en plus du freinage très progressif de roue libre, un encliquetage évitant un déroulement trop rapide de la bobine, dans le cas où le frein se trouverait desserré au moment du démarrage d'un gros poisson.

Sur l'Altex comportant un « pick-up », celui-ci se compose d'un demi-cercle métallique, fixé en deux points sur un diamètre du tambour, et pivotant sur 180° de course, un dispositif à ressort déclanchant la saisie du fil, ramené sur une poulie fixe, en acier poli, après libération d'un rochet commandé

par une petite came mobile tournant avec le tambour, et rencontrant sur sa course un point fixe de profil approprié (sur une fraction de tour, ou sur un tour complet au maximum).

Dans les derniers modèles, la manivelle est pliante, ce qui diminue l'encombrement de la boîte pour le transport.

Depuis 1935, un moulinet *Altex* n° 3 de grand modèle, pour la pêche du saumon et des poissons de mer a fait son apparition. Il permet l'emploi des soies fortes de pêche, et sort nettement du cadre « lancer léger ».

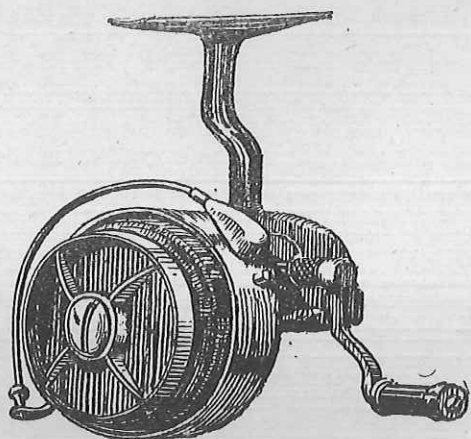


Figure 4. — Le moulinet « Altex »

Pour remédier à l'inconvénient (minime, à mon avis) d'emploi de ressort sur le ramasse-fil automatique, les constructeurs ont réalisé un système de fermeture à crémaillère du demi-cercle, ensemble moins fragile mais un peu plus dur au déclenchement.

Cette modification intéresse actuellement les modèles n° 2 et n° 3.

En résumé : le moulinet *Altex* est un appareil léger, un peu délicat mais de très belle exécution mécanique.

Il exige un propriétaire soigneux qui tienne compte de son prix élevé en France actuellement, par suite du change.



Cl. Gillet

La Juine
près d'Étampes

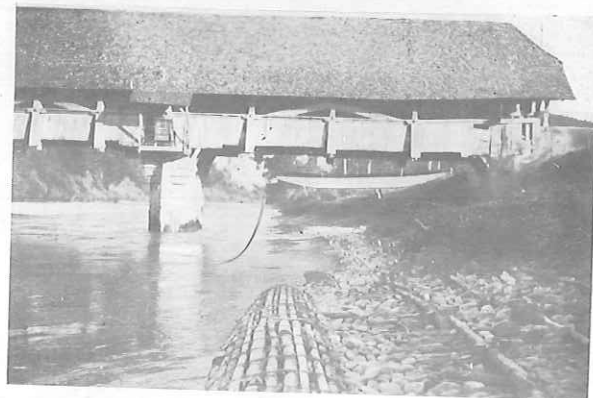


La Saulx
aux environs
de Vitry-le-François



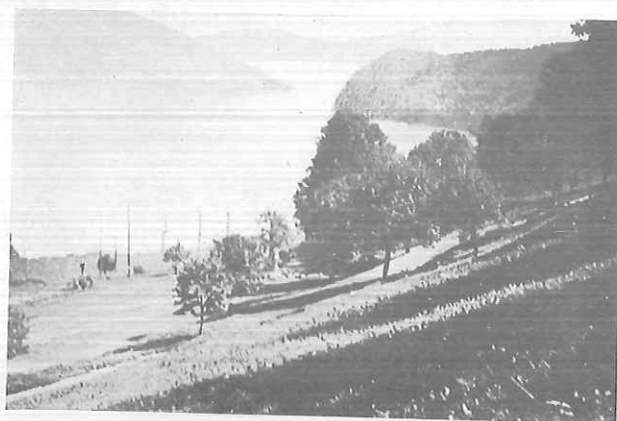
Cl. Gillet

□
Vieux pont
sur la Saane
(Suisse)



□
La Loue,
splendide
rivière à fruites

□
Le lac de
Thun
(Suisse)



Le moulinet « Berry » de Bouriant

Cet appareil, à retournement, très simple et très bon marché, est inspiré du *Tricolore* de Reuzé (pratiquement abandonné), dont nous verrons plus loin les caractéristiques dans le détail.

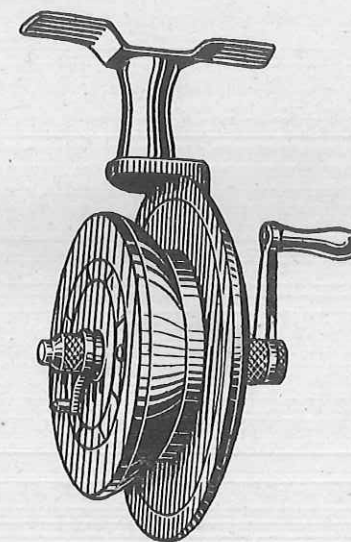


Figure 5. — Le moulinet « Berry »

Bobine étroite de grande capacité, permettant une récupération rapide, avec répartition contrôlée au doigt.

Son prix le met à la portée de tous les débutants.

Il semble robustement construit et son dispositif de freinage permet l'emploi du corps de ligne fin sans appréhension.

Le moulinet « Capta » de Dubos

De conception différente des types couramment présentés aux pêcheurs (sauf le *Stanley* de Allcock's) le moulinet *Capta* s'apparente, par ses caractéristiques générales, à l'*Ainsco*, précédemment décrit.

J'entends rappeler par là que tous deux comportent une bobine commandée à frottement doux par un arbre tournant pendant la récupération du fil ; la répartition de ce dernier

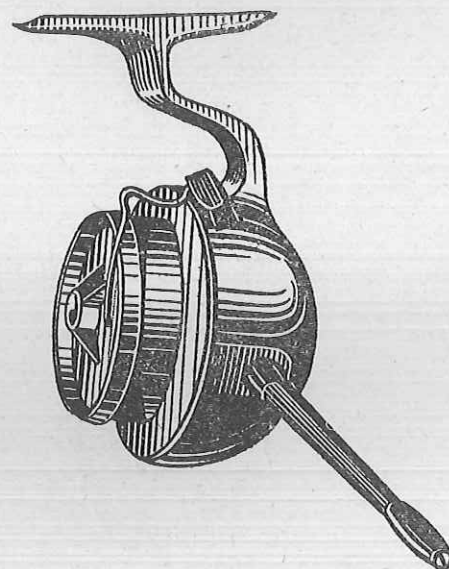


Figure 6. — Le moulinet « Capta »

est assurée par un crochet de course appropriée, qui joue sur le « carter-tambour-support » monobloc.

L'*Ainsco* ne permettait qu'un accrochage au doigt, le *Capta* se complète, sur le répartiteur, d'un dispositif de saisie automatique du fil, très simple et fort ingénieux.

La manivelle, placée normalement, bien à portée (alors que l'*Ainsco* comportait un axe de manivelle étrangement parallèle

à celui de la bobine) commande à angle droit, par cônes lisses, caoutchouc sur métal, l'arbre de bobine. Le freinage est agréable.

Moulinet très léger (165 grammes environ), d'un prix abordable et de bonne présentation, avec possibilité récente d'emploi d'un second tambour supplémentaire de grande « contenance ».

Le moulinet « Duplex » de Allcock & Co

Cette fabrication comprend deux types, dans une seule taille. Le premier est muni d'un appareil d'accrochage au doigt, le second comporte un dispositif semi-automatique de rattrapage du fil.

En effet, l'appareil nécessite l'emploi des deux mains, pour

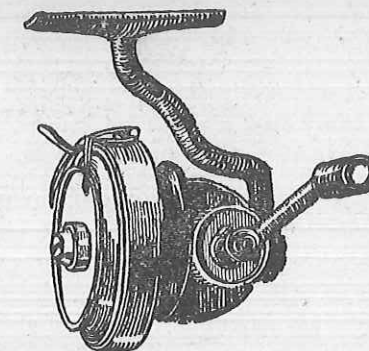


Figure 7. — Le moulinet « Duplex »

lancer, la main droite tenant la canne, et la main gauche soulevant un ramasse-fil à charnière solidaire du tambour ; au moment de la chute du leurre, la main gauche devant saisir la manivelle, lâche le « pick-up » qu'un ressort ramène en contact, avec la face extérieure de la bobine, sur laquelle il tournera à frottement doux.

Le rattrapeur ne sera évidemment pas considéré comme entièrement automatique, du fait de cette manœuvre, un peu compliquée.

Toutefois, avec une grande habitude du moulinet, on peut maintenir le « pick-up » levé, en utilisant le médius, ce qui donnera une plus grande précision dans le lancer, par emploi d'une seule main.

La bobine ne subit pas de mouvement de va-et-vient, mais son profil est bien étudié.

Le dispositif de freinage de roue libre est remplacé par un système de rondelles et de ressorts rendant progressivement solidaires la manivelle et le grand pignon.

La manœuvre de ce frein, travaillant dans un petit carter cylindrique, est commandée par un disque, extérieurement moleté, qui permet de graduer la résistance avec la main gauche, sans que celle-ci perde le contact de la manivelle.

L'ensemble des engrenages est protégé contre la poussière et travaille dans un carter embouti de forme appropriée.

Cet appareil comporte un pied support fixé sur le grand axe, de telle façon que la manivelle peut se trouver à droite ou à gauche, sans aucune modification de l'ensemble, par simple démontage et remontage d'une vis, le sens de rotation étant seul inversé. Ceci pour les pêcheurs gauchers.

Le moulinet « Helical » de la Helical Casting Reel Co

Ce moulinet est réalisé en deux tailles, et sous deux formes, accrochage au doigt, ou « pick-up ».

Sa fabrication et sa présentation soignées retiennent l'attention.

Dans le modèle à dispositif rattrapeur automatique, pour la saisie du corps de ligne, c'est un doigt de forme appropriée

qui oblige le fil à glisser dans un angle de frottement aménagé à cet effet.

L'*Helical* comprend un va-et-vient de bobine répartiteur de fil, un frein gradué de roue libre, agissant directement sur celle-ci, et un cliquet.

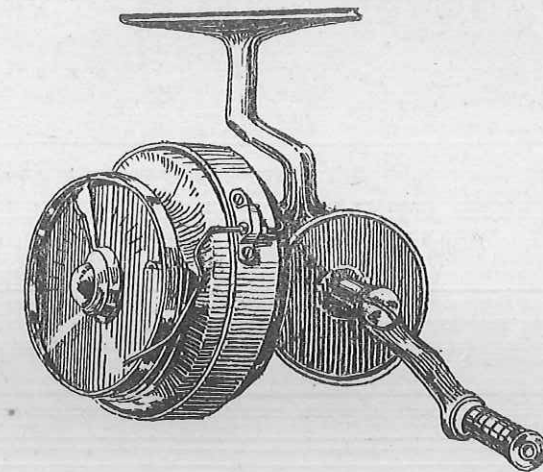


Figure 8. — Le moulinet « Hélical »

Le mécanisme se trouve protégé par un carter profilé sur le grand pignon.

Jusqu'à présent je n'ai pas eu l'occasion d'employer le plus grand des deux modèles, que je préfère théoriquement pour sa vitesse de ramassage.

Le moulinet « J. Huillet »

J'ai terminé en 1934 les plans d'un moulinet dont une firme française de mécanique assure actuellement la réalisation commerciale.

Bien mal placé pour analyser les points de détail d'un appareil portant mon nom je me contenterai de rappeler brièvement les points qui avaient spécialement attiré mon attention en tant que pêcheur.

Ce moulinet possède quelques caractéristiques personnelles qui le différencient nettement, dans les grandes lignes, des autres engins de même destination :

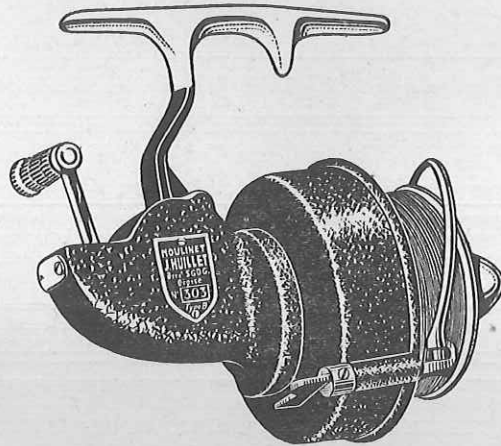


Figure 9. — Le moulinet « J. Huillet »

1° Mouvement de va-et-vient commandé par baladeur, sur vis sans fin (montée sur double roulement à billes) à deux filets coupés de pas inégaux, permettant un bobinage croisé sur une bobine large et sans profondeur.

L'arrachement de spires d'un diamètre presque constant facilite évidemment la distance pendant le lancer.

Le ramassage effectué dès le début de la récupération sur un grand diamètre de bobine permet une vitesse de retour du fil indiscutable, compte tenu du rapport des pignons hélicoïdaux.

2° Possibilité d'humidification constante et simple, par « osmose », du gut dont j'affectionne l'emploi, avant et pendant la pêche, sans mettre la bobine à tremper en utilisant un réservoir saturateur circulaire démontable, formant fond de gorge, sous le fil.

3° Diminution théorique de l'usure du fil sur l'angle de frottement du ramasse-fil, par adjonction d'une poulie mobile (à condition que celle-ci tourne et il n'y a qu'à la graisser !).

4° Ramassages automatique ou au doigt, à volonté.

5° Variations de diamètre de la bobine par démontage des flasques extérieures assemblées par filetage sur l'embase.

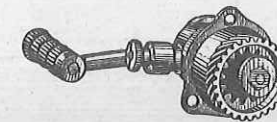


Figure 10

Vue intérieure du dispositif amovible à deux vitesses

6° Changement de vitesse breveté autorisant deux allures de ramassage du fil.

Je peux me permettre de parler à présent d'un dispositif de changement de vitesse amovible, annoncé par l'ami Drège dans la *Pêche Illustrée*, pour avril 1936, contre mon gré.

Il s'agit d'un système « différentiel » permettant d'obtenir par manœuvre d'un poussoir une double ou une quadruple multiplication (à quelque chose près) sans augmentation sensible de poids pour l'ensemble du moulinet et donnant d'amusantes possibilités de récupérations.

Ce moulinet, d'un poids acceptable, ne peut être recommandé aux pêcheurs utilisant le sable et l'eau comme lubrifiants.

Le moulinet « Illingworth » de la Light Casting Reel Co

Celui-ci est certainement, en dehors du *Malloch*, le plus anciennement connu des moulinets destinés au lancer des poids légers, à la vulgarisation duquel il aurait pu grandement contribuer, en France, par ses qualités mécaniques, si son prix de vente n'avait été prohibitif, il y a déjà quelques années.

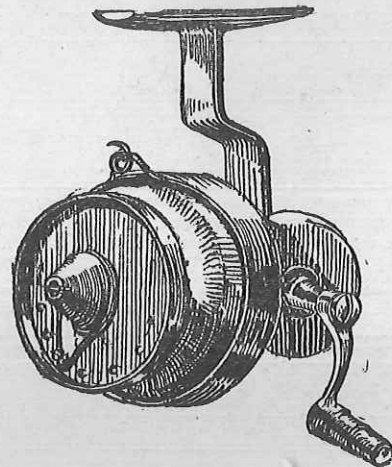


Figure 11. — Le moulinet « Illingworth »

Restant longtemps conforme aux théories de son inventeur, l'*Illingworth* ne comportait jusqu'en 1934 qu'un type, prévoyant l'accrochage au doigt, réalisé en deux tailles, conçues à l'origine pour la truite et le saumon, et cataloguées sous les numéros 3 et 4 de cette firme.

Les engrenages, autrefois extérieurs, sont actuellement protégés efficacement par un carter.

La bobine est freinée par un dispositif gradué très progressif, et son déplacement longitudinal de va-et-vient autorise une bonne répartition du fil de celle-ci.

Le profil de l'embase, dans les appareils actuels, prévoit le logement de certains doigts de la main droite, et la manivelle est particulièrement bien en main.

Dans certains modèles de luxe, le crochet sur lequel glisse le fil possède une garniture d'agate, coquetterie qui diminuera la rapidité d'usure du corps de ligne.

Cette firme nous présente depuis 1935 un nouveau modèle pour la pêche de la truite, très apprécié, de A. Wanless.

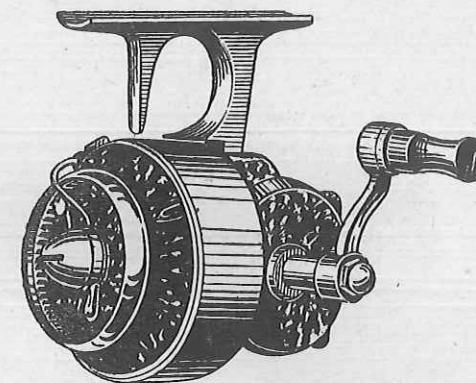


Figure 12. — Le nouvel « Illingworth » automatique

Ensemble matière moulée en alliage d'aluminium, engrenages genre fibre, d'un maniement fort agréable.

La saisie du fil, automatique, cette fois, est réalisée au moyen d'un doigt métallique léger, commandé par rencontre d'un « rochet » (solidaire du tambour enrouleur) avec l'anneau non fermé de logement du médus, sur le pied support.

Bel appareil, d'un prix malheureusement élevé, par suite du change, comme tous les appareils anglais, et relativement peu utilisé en France.

Le moulinet « Luxor » de Pezon et Michel

Ce moulinet français très simple est une adaptation du *Spinnet* et de l'*Hélical* avec certaines améliorations sur les deux modèles.

Le carter est étanche, le ramasse-fil automatique.

La multiplication réalisée par pignons d'angle est à peu près silencieuse et d'un rapport intéressant.

Dans l'ensemble, étant donné son prix actuel, bon appareil mettant le lancer léger à portée de toutes les bourses.

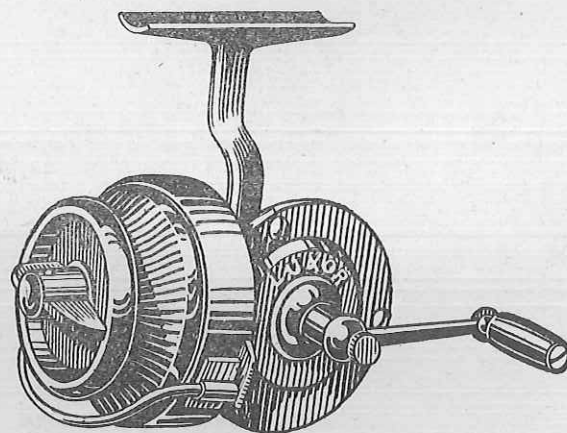


Figure 13. — Le moulinet « Luxor »

Livable prochainement dans une nouvelle série avec modifications telles que :

Commande extérieure d'ouverture du pick-up.

Ramasse-fil renforcé.

Frein de bobine particulièrement progressif.

Possibilité d'utilisation d'une seconde bobine (supplémentaire) de plus grand diamètre extérieur.

En résumé, modèle recommandable.

Moulinet « Le Pélican » de Michel

Le moulinet *Le Pélican*, inspiré comme *Le Tricolore* et *Le Berry* du Malloch et du *Turntable* pivote automatiquement sur son support en décrivant un quart de cercle passant de la « position de lancer » (dévidage en bout) à la « position de récupération » (enroulement normal des moulinets simples).

Cette « volte-face » est déclenchée par un bouton poussoir, et c'est un ressort en « spirale » qui travaille à la torsion.

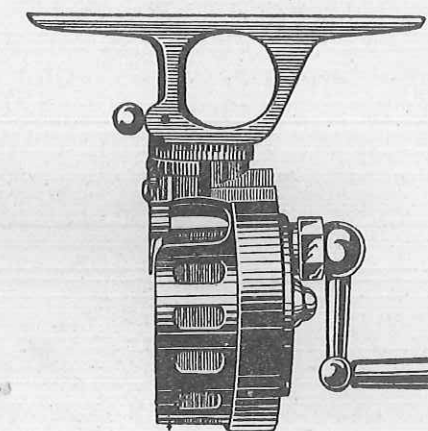


Figure 14. — Le moulinet « Le Pélican »

Le Pélican possède deux particularités importantes qui doivent retenir l'attention :

La première réside dans le fait de la saisie automatique du corps de ligne, au cours du changement de position, ce qui est très astucieux et présente un gros intérêt.

La seconde intéresse le « hobinage » du fil ; en effet, dans les appareils de ce genre, il n'existait pas de guide-ligne, et la difficulté de bonne répartition au doigt subsistait pendant la récupération.

Le créateur du *Pélican* a dû utiliser volontairement, à mon avis, un « jeu » survenu vraisemblablement au cours d'essais du prototype, entre la cage de bobine et le pivot-support.

Ce jeu suffit à répartir le fil en largeur sur la bobine.

C'est amusant, efficace, mais peu mécanique.

La roue libre est bien comprise.

La bobine possède un profil rationnel, et se trouve enveloppée complètement par la cage.

L'inventeur nous a exposé à ce sujet ses théories très personnelles sur le « cône d'extension » du fil (1).

Cet appareil très léger semble bien construit et doit avoir incontestablement du succès.

Le moulinet « Spinet » d'Allan

Ce moulinet (dont le prix de vente relativement peu élevé (2) permit à certains pêcheurs de ne pas engager de grandes dépenses, sans faire celles-ci en connaissance de cause) a con-

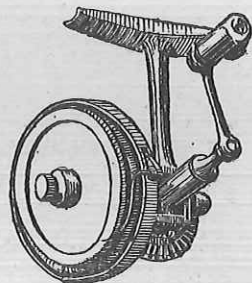


Figure 15. — Le moulinet « Spinet »

tribué à développer, notamment dans certaines parties de la Bretagne, l'emploi du moulinet à « tambour fixe » pour le lancer des poids légers.

(1) *Pêche Illustrée*, n° 189, de janvier 1937.

(2) A une époque où les appareils de ce genre étaient rares et très chers, en France...

Cette fois, l'appellation de « tambour fixe » était justifiée, du fait que les premiers appareils vendus ne comportaient pas de roue libre.

Les modèles actuels comprennent à ma connaissance deux types dans une seule taille : le premier de ceux-ci avec accrochage au doigt, le second avec rattrapeur de fil automatique. Dans ce dernier cas, c'est un doigt commandé par un ressort doux, en cuivre rouge fixé sur le tambour enrouleur, lequel rencontre un bossage en saillie sur la bobine, à l'intérieur, qui conduit le corps de ligne sur un angle de frottement déterminé.

Ce dispositif agit sur une bobine étroite sans mouvement de va-et-vient, et munie à présent d'un frein axial, avec ressort compensateur.

Les engrenages sont malheureusement extérieurs, ce qui présente des inconvénients incontestables, en ce qui concerne l'usure.

Le moulinet « Stanley » de Allcock & Co

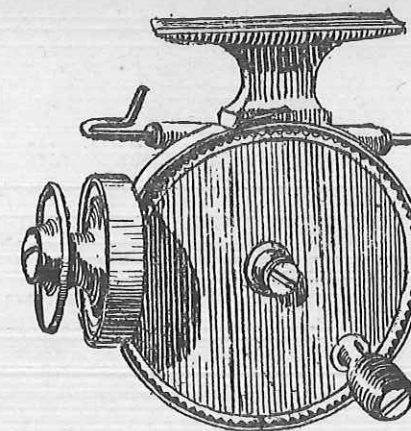


Figure 16. — Le moulinet « Stanley »

Ce petit appareil, très simple, rappelle vaguement dans sa forme le tout premier *Illingworth* à une échelle un peu

réduite, et comporte, comme l'*Ainsco* et le *Capta* une bobine tournante, cette fois, de petit diamètre et d'assez grande largeur sur laquelle le fil est réparti par un crochet subissant un mouvement de va-et-vient. L'accrochage se fait au doigt.

Le mécanisme, commandé par la manivelle, est constitué par une roue dentée, tournant à l'équerre sur un disque de cuir, avec résistance variable, formant dispositif de roue libre.

L'ensemble est assez bien protégé, et le prix du *Stanley* très abordable. Une seule taille.

Le moulinet « Torpedo » de Milward

Le *Torpedo* terminera l'énumération des appareils anglais que j'ai eu l'occasion d'essayer. Il ne comporte pas de « pick-up » et sa bobine n'est pas munie de roue libre ; son

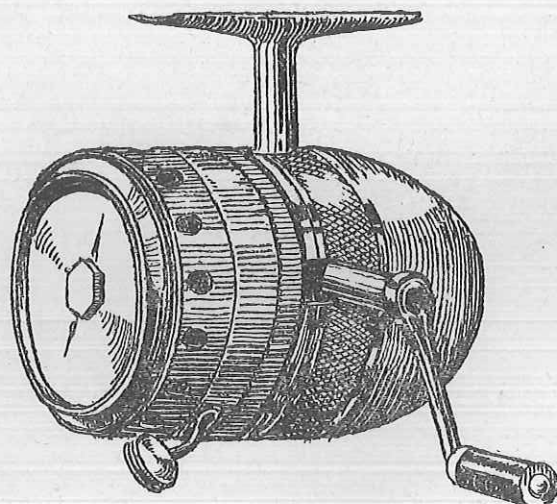


Figure 17. — Le moulinet « Torpedo »

mécanisme est protégé par un carter rapporté ayant une forme d'obus assez particulière.

Je suis persuadé que les établissements Milward ont perfectionné ce moulinet, depuis le moment où j'ai eu l'occasion de l'utiliser.

Le moulinet « Tricolore » de Reuzé

Cet engin français, que j'ai pu étudier, sans l'expérimenter au bord de la rivière, est inspiré, comme fonctionnement, du *Malloch*. Il mérite une mention pour l'effort malheureusement inachevé qu'il représentait, lors de son apparition, il y a quelques années...

En pivotant de 90° sur le support, l'arbre de bobine, braqué sur le premier anneau au moment et pendant le lancer, devient perpendiculaire à l'axe de la canne, lors de la récupération, qui s'effectue donc dans les conditions d'un multiplicateur quelconque.

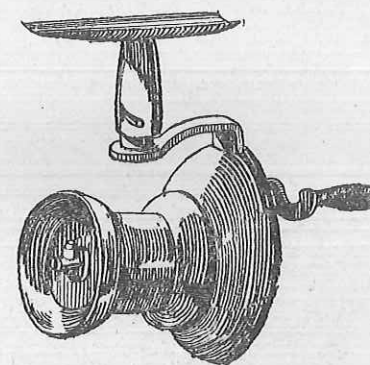


Figure 18. — Le moulinet « Tricolore »

Aucun guide-ligne automatique, pour la répartition du fil qui se fera au doigt.

Pas de roue libre ; à noter un dispositif ingénieux pour combattre le vrillage : le renversement de bobine.

L'ensemble pouvait être amélioré, mais aucune suite commerciale n'a été donnée, et la fabrication n'en a pas été poursuivie, si mes renseignements sont exacts.

Toutefois, Théo de Deken assure la vente jusqu'à épuisement d'un certain nombre d'appareils, à un prix vraiment démocratique. Il faut l'en féliciter...

Les moulinets « Vamp » de Causse

Le moulinet *Vamp*, robuste création du Pêcheur Breton, présentait lors de son apparition sur le marché un inconvénient incontestable à mon avis : son poids.

Heureusement allégé, il a donné naissance au *Baby-Vamp* qui conserve les caractéristiques mécaniques de son frère aîné :

Axe tournant sur roulement à billes, engrenages hélicoïdaux d'un rapport intéressant, solide ramasse-fil, carter doté d'un

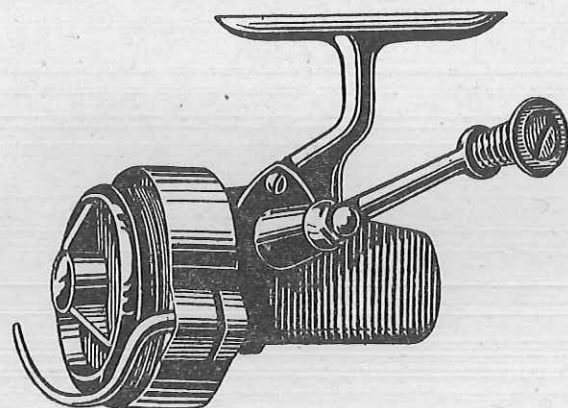


Figure 19. — Le moulinet « Baby-Vamp »

dispositif de graissage par pompe Tecalemit, mouvement de va-et-vient commandé par une solide bielle, bobine à contenances variables, boîte humidificatrice pour immersion avant la pêche.



La Meuse à la frontière

Cl. Gillet



La Meuse à Domrémy

Cl. Gillet



□
Un tournant du
Haut-Doubs, riche
en grosses truites



□
Le gave
d'Oloron

LES LEURRES LÉGERS

En résumé, excellent appareil français inspiré de l'*Altex* au point de vue mécanique (sauf en ce qui concerne le ramasse-fil), d'un prix abordable.

Afin de répondre aux exigences de la concurrence, le Pêcheur Breton vient de sortir le *Vamp* n° 2, dont les caractéristiques se rapprochent du *Baby Vamp* en ce qui concerne le tambour, le ramasse-fil et la bobine. La différence réside dans le carter support en matière moulée et métal, enveloppant de façon efficace, d'une part le mécanisme du mouve-

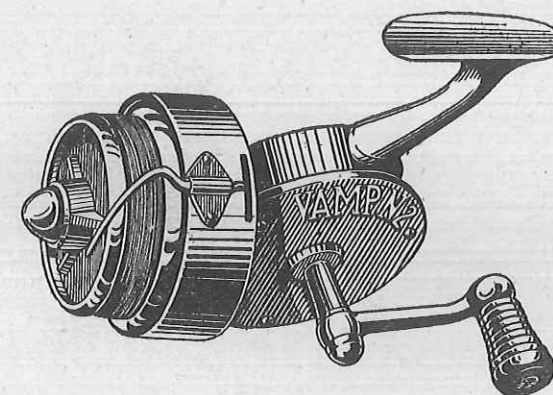


Figure 20. — Le moulinet « Vamp n° 2 »

ment de répartition du fil, et d'autre part un jeu d'engrenages d'angles de bon rapport avec commande simplifiée directe du va-et-vient sur le grand pignon.

En préparation, un *Vamp* n° 3 de grande capacité, destiné au saumon et aux poissons de mer, et sortant nettement comme l'*Altex* n° 3 du cadre de cet ouvrage.

Un bon point pour tous ces appareils : la manivelle, robuste, pratique est bien en main.

J'ai donné ces quelques « aperçus », intéressant les caractéristiques générales des appareils existants, dans le but d'être utile à ceux qui n'avaient pas la possibilité de se documenter sur place, d'une façon précise, et somme toute, leur éviter certaines premières recherches.

Je n'ai pas parlé du *Malloch* qui ne présente guère d'intérêt actuellement, sauf pour ceux qui possèdent un exemplaire (grandement perfectionné, d'ailleurs), ni du *Turntable* de Farlow, ces deux engins étant relativement difficiles à obtenir en France, commercialement parlant. En Angleterre, ils donnent entière satisfaction à leurs propriétaires...

Je citerai encore :

Le moulinet Français *M. L.* réalisé et breveté par son inventeur, Marcel Lorge, de Lyon, appareil de la même famille que le *Berry*, le *Pélican* et le *Tricolore* avec toutefois un dispositif automatique de répartition du fil. Son inventeur ne semble pas en avoir poursuivi la fabrication commerciale envisagée.

Le moulinet anglais *Hardex* que les Etablissements Hardy Bros. vont présenter très prochainement à un prix démocratique, malgré le change...

Il s'agit d'un bel appareil très simple, de la même famille que les *Hélical*, *Luxor*, *Vamp* n° 2, etc...

Le déclenchement du pick-up est commandé extérieurement et le pied-support rappelle celui du *Duplex*.

S. Allcock & Co viennent de réaliser *The Felton Crosswind*, moulinet astucieux, dont le mouvement de répartition ressort d'un vieux principe mécanique : *L'assiette au beurre*...

Il faut souligner le côté innovation... Bravo ! Il reste des constructeurs qui cherchent à quitter les sentiers battus...

Le pick-up semble un peu trop exposé aux chocs, à première vue. En France, le prix semblera élevé. Question de change !...

Riche nous promet *The Rich* (!), moulinet français, bon marché, dont la forme rappelle un peu le *Torpedo*, multiplication par cônes, ramasse-fil semi-automatique.

Enfin, le moulinet de fabrication étrangère, vendu sous la marque *Théofix*, par Théo de Deken, qui était d'un prix très intéressant pour ses caractéristiques.

Il est dommage que la diffusion en soit arrêtée par cette firme.

Pour mémoire un moulinet suisse que je ne connais que par correspondance. Et combien d'autres ? Attendons !...

Les prix de tous ces moulinets sont très variables, et correspondent évidemment à un ensemble d'avantages plus ou moins nombreux qui donnent, à ceux qui les emploient, des facilités et des agréments de pêche variant avec leur conception.

D'autre part, un appareil de ce genre, toujours coûteux, comporte un ensemble mécanique fragile qui ne pardonnera pas à son propriétaire un manque de soins quelconque, soit en période de pêche, soit à la maison.

Seul un pêcheur très soigneux peut envisager la possibilité de l'employer longtemps, en lui évitant les chocs, et en ne lui ménageant pas l'huile nécessaire.

A ce propos, j'ai essayé différents types d'huiles à machines, pour finalement les abandonner, et employer uniquement de l'huile de voiture (pour le moteur, naturellement, et d'un type d'hiver). Cette huile résiste beaucoup mieux, dure plus longtemps, et ne « s'essore » pas facilement. Un seul inconvénient constaté : lorsqu'elle est froide, le mécanisme est un peu « dur » mais c'est l'affaire d'un quart d'heure de pêche... intensive.

A noter que l'étui rigide est absolument de rigueur pour le transport, et qu'une bobine de rechange pour le moulinet est presque indispensable.